

Micheline GALLEY, Abderrahman AYOUB, *Histoire des Beni Hilal et de ce qui leur advint dans leur marche vers l'ouest*, versions tunisiennes de la Geste hilalienne. Paris, Armand Colin, 1983. In-8° raisin, 254 p.

Lucienne SAADA, *La Geste hilalienne*, version de Bou Thadi (Tunisie). Paris, Gallimard, 1985. Petit in-8°, 396 p.

Dans une étude qui fit date et dans laquelle il témoignait d'un esprit remarquablement moderne et ouvert (*Littérature dialectale et renaissance arabe moderne*, 1932-1933), Jean Lecerf écrivait : « Nul doute qu'un avenir plus ou moins rapproché ne nous fasse assister à la publication globale de tout le trésor de la prose et de la poésie populaires lorsque la mode en sera venue » ... Il s'en faut de beaucoup que cette prédiction ne soit totalement accomplie. Mais il est incontestable que l'intérêt pour la littérature populaire arabe n'a cessé de croître, soutenu par l'intérêt général porté aux littératures orales des cultures du monde entier. Les remarquables corpus constitués par quelques grands savants arabisants de la fin du XIX^e et des débuts du XX^e siècle nourrissent les recherches actuelles de maints spécialistes des sciences humaines. De nouvelles quêtes sont entreprises pour recueillir, éditer, traduire des productions dont on craint qu'elles ne soient, sous l'effet de divers facteurs culturels et sociaux, amenées sinon à disparaître du moins à se transformer radicalement. La nécessité de les archiver fait l'unanimité des spécialistes, autochtones et étrangers.

Parmi les œuvres populaires, malgré le mépris dans lequel les tenaient les élites, celles que l'on nommait traditionnellement les romans de chevalerie semblent avoir été plus longues que la poésie, les contes, les proverbes ou les énigmes, à se constituer en objet de recherche privilégié. Le mélange de genres qu'elles offrent n'est peut-être pas étranger à ce retard. Mais depuis plusieurs années, des collectes nouvelles ont été entreprises, notamment en Haute Egypte et en Tunisie. Ce sont des corpus recueillis dans le sud et le centre de la Tunisie qui font l'objet des deux ouvrages cités ici. Procédant de techniques d'enquête et de méthodes de travail totalement opposées, ils sont néanmoins complémentaires et reflètent de la part des auteurs une commune et égale passion pour la geste hilalienne.

Mme Micheline Galley, en collaboration avec M. Abderrahman Ayoub, a su donner ses lettres de noblesse à un genre jusqu'alors méconnu. Elle contribue grandement à le consacrer comme une entreprise littéraire digne de figurer dans une collection de « classiques » tels que la tradition universitaire les a illustrés à des fins souvent pédagogiques. L'élégance de l'écriture et la qualité littéraire de la traduction sont les plus sûrs artisans de cette réussite. La traduction s'efforce de conserver un équilibre entre la fidélité au texte et le souci de restituer l'implicite au niveau tant formel que sémantique. On sent cependant très nettement la volonté de suggérer la cohérence et l'unicité de l'œuvre, volonté qui s'exprime par le biais de la traduction palliant en quelque sorte pour le lecteur l'extrême concision du texte. On devrait d'ailleurs une fois s'interroger sur ce que recouvre et implique la notion de « concision », si fréquemment invoquée quand il s'agit de l'arabe. Pour en revenir à notre propos, on nous précise, conformément à une leçon communément admise, « que l'hémistiche peut être, en effet, considéré comme une unité

en soi», et une note ajoute « il est, le plus souvent, indépendant du second hémistiche qui le suit : rares sont les cas d'enjambement » (note 29, p. 40). Mais de fait, dans la traduction des poèmes en particulier, il est fait usage de tout un arsenal de procédés anaphoriques (relatives adjointes, possessifs, coordinations) qui réalisent l'enchaînement. On peut également se demander si le parti pris de beau langage et de bon goût, le respect d'une certaine tenue, n'en viennent pas parfois à gommer l'expressivité du message. L'agencement des séquences liées à la mise en évidence de tel ou tel constituant de l'énoncé obéit aux lois qui régissent généralement les tendances stylistiques de la langue de la traduction plutôt que celles de la langue source. Mais la présence du texte arabe permet de faire le va et vient entre l'original et l'exploitation qu'en fait la traduction, et de mettre à jour ce type de problèmes que connaît bien la stylistique contrastive. Certaines publications contribuent à résoudre le problème par la juxtaposition de deux traductions. Mais tout dépend bien sûr du but qu'on se donne et du public qu'on s'est choisi.

L'ouvrage se présente comme la publication de trois gestes recueillies, pour la première, dans le *Nefzaoua* par Gilbert Boris (à qui l'ouvrage est dédié), pour la deuxième, par Mme Germaine Laoust en 1969 à Téchine, et pour la troisième, par M. Ayoub à Béja en 1975. Les deux dernières ont été établies à partir de documents sonores et on peut se demander pourquoi on n'en a pas fait une transcription phonétique; elle aurait sans doute mieux rendu compte de différences dialectales entre des textes enregistrés à des dates différentes sur des terrains différents et qui pouvaient constituer des symptômes intéressants. L'argument donné en note 4, p. 87 paraît vraiment court et de nature à escamoter la discussion sur des problèmes réels qui gagneraient à être posés clairement.

La publication de chaque version s'accompagne d'une introduction éclairant les circonstances particulières qui sont à l'origine de l'établissement du texte et ses principales particularités. Un tableau représente les protagonistes principaux de l'action (personnages et groupes sociaux et leurs liens), et un volumineux appareil de notes (de 80 à 120 pour chaque texte) éclairent un détail, précisent un motif et enrichissent le sens par un minutieux travail de comparaison interne et externe, mettant à profit d'autres versions ainsi que les connaissances anthropologiques que l'on a des cultures concernées. L'édition des trois versions est précédée d'une introduction générale, dans laquelle Mme Galley présente la geste hilalienne et plus particulièrement le cycle qui porte de nom de *tagriba* ou « marche vers l'ouest ». Elle se donne aussi pour mission de modifier l'image négative de « nomades pilleurs et destructeurs » de la prospérité maghrébine qu'Ibn Haldūn — par ailleurs sensible aux beautés de leur poésie —, les historiens de la période coloniale et de façon générale les sédentaires maghrébins ont accolée aux Banū Hilāl. Pour rendre son plaidoyer inattaquable, Mme Galley ne cite aucun argument qui ne soit étayé par des auteurs chevronnés; si bien que le lecteur de ce volume des Classiques Africains découvre tout à la fois la geste hilalienne et la majorité des grands noms de l'Orientalisme contemporain dans un texte tissé de citations. Le volume s'adjoint également des Index.

Nul doute que l'érudition et le travail de réflexion né de cette longue et intime familiarité avec les différentes versions de la geste et qui apparaît trop modestement dans les appareils de notes ne conduisent Mme Galley à rédiger un travail personnel d'envergure sur un sujet dont elle apparaît comme l'une des spécialistes les plus averties.

Il est d'emblée évident que l'ambition et la performance de Mme Saada sont d'une autre nature. En publiant uniquement la traduction de la geste monumentale (20 heures d'écoute, alors que le fragment le plus long précédemment cité ne correspond qu'à 45 minutes) qu'elle a elle-même recueillie de la bouche du même poète-conteur et qu'elle a établie au terme d'une longue (1974-1980) participation personnelle à l'émergence et à la fixation du texte qu'elle n'hésite pas à juger « total », il semble qu'elle ait voulu avant tout populariser la geste hilalienne auprès du grand public. Et peut-être aussi bénéficier, sans plus tarder, de la renommée qui peut s'attacher à cette importante découverte. Tant il est vrai que dans des disciplines très voisines des nôtres, le talent est souvent dans la découverte, l'analyse ultérieure étant chargée de le confirmer. Et Mme Saada est assurément une bonne découvreuse.

La prestation pleine de vivacité et de pittoresque qu'elle fournit dans son Introduction s'apparente au style de la causerie érudite pour amateurs éclairés. On y apprend beaucoup de choses sur les circonstances de l'enquête, la biographie du conteur et son rapport à l'œuvre, dont il est le pieux dépositaire, sur les versions en usage dans les milieux juifs, sur les Hilaliens là aussi quelque peu réhabilités. Il n'est pas toujours aisément de faire la part de ce qui relève de l'analyse du document proprement dit et de ce qui est puisé à d'autres sources. Mais le chercheur y trouvera un grand nombre de faits épars intéressants qui peuvent aiguiller des recherches ultérieures.

Il est évidemment difficile de juger de la qualité de la traduction en l'absence du document original. On peut toutefois observer que pour ce qui concerne les poèmes, par exemple, ils semblent d'une bonne tenue littéraire dans la deuxième partie de l'ouvrage, alors que dans la première, ils sont souvent parsemés d'incongruités : p. 147 « Bouzid sois fin prêt », p. 167 « ses larmes coulaient abondantes telles des canalisations porteuses d'eau », p. 174 « je te ferai déguster un verre d'amertume » etc. Dans la prose, il est difficile de faire la part des lourdeurs qui pourraient relever du didactisme du conteur, qui n'hésite pas à entrecouper son texte de propos sentencieux réactualisés par lui de façon très prosaïque, et de ce qui relève d'une sorte de maladresse générale dans ce qu'on pourrait appeler la manipulation des niveaux de langue et des niveaux de style, propre à la traductrice.

La partie scientifique de cette présentation de la geste hilalienne est concentrée dans les notes. Elles sont souvent ponctuellement très documentées, fines, révélatrices aussi de la façon dont le texte présenté a été élaboré. L'ouvrage est accompagné d'un index. Deux concernent les personnages et les lieux. Le troisième est un curieux mélange de termes, — correspondant peut-être aux signifiants arabes —, et de notions clés figurant sous le titre d'index des « matières ». Que penser de la rubrique « distinction » renvoyant à la description d'un cavalier et de sa mère tous deux empreints de « distinction » ? Quels sont les rapports entre l'entrée « animal » qui renvoie au contexte « Toi, mon neveu, surveille les animaux » et la rubrique « troupeaux » ? On se demande aussi si les mentions citées représentent un choix d'occurrences ou la totalité : ainsi « couleur » renvoie à deux mentions seulement, alors que le texte frappe au contraire par l'abondance des notations de couleur. Si le terme « couleur » renvoie au signifiant arabe désignant dans le texte la notion abstraite de couleur, pourquoi n'y a-t-il pas renvoi aux termes de couleur ? Sur ce point, l'index de Mme Galley présente aussi quelques inconséquences. L'entrée générale se fait sous la notion abstraite « couleurs », la rubrique distribuant ensuite les valeurs « blanc », « bleu », « rouge » etc. « Bleu » renvoie à la forme de racine *zrg* en contexte, qui n'a pas le

sens de « bleu » à proprement parler mais de contraste lumière/ombre explicité vers le « sombre ». Une des mentions de « vert » renvoie à 'śib qui désigne « herbe-verte », dans la traduction du moins. Il est évident que la sélection des termes et des motifs figurant dans les index est le fait d'un choix qui incombe légitimement à l'auteur; mais peut-être serait-il bon de préciser les critères de choix, et la distribution des référents par rapport à l'ordre des signifiants ou des notions, dans la langue de traduction ou dans la langue du texte.

On a évoqué au début de ce compte rendu la complémentarité de ces deux ouvrages. Il faut néanmoins ajouter que s'il est très souhaitable que des travaux concernant la littérature arabe s'adressent à un public plus vaste que celui des seuls spécialistes, il ne serait pas sain que la vulgarisation et la traduction des documents précédent la publication des documents eux-mêmes, surtout quand il s'agit de littérature *orale*, quelles que soient les contraintes et les servitudes que cela implique. Si satisfaire à ces exigences scientifiques n'est pas le plus sûr chemin vers la célébrité, c'est du moins la raison d'être du métier de chercheur.

Arlette ROTH
(C.N.R.S., Paris)

'Abd Allāh AL-RAKĪBĪ, *Qaḍāyā 'arabiyya fī al-ṣi'r al-ğazā'irī al-mu'āşir*. Libye-Tunisie, al-Dār al-'arabiyya li-l-kitāb, 3^e édition, 1397/1977. 24 × 16 cm., 173 p.

M. 'Abd Allāh al-Rakībī enseigne la littérature arabe à l'Université d'Alger. Il donne ici le texte de conférences qu'il a prononcées devant les étudiants de « l'Institut des recherches et des études arabes ». Le but qu'il poursuit est clair. Il s'attache à montrer que depuis longtemps — et en tout cas depuis le début du siècle — les poètes algériens ont traité de toutes les « questions arabes ». Ce qui ne saurait étonner puisque « le peuple algérien est partie intégrante de la nation arabe », une partie de « la patrie arabe qui mène le combat du devenir » (p. 7). La démonstration est faite par la citation et le commentaire de fragments plus ou moins longs de la poésie algérienne contemporaine. Parmi les ouvrages de référence indiqués à la fin du livre figurent huit recueils de poésie et huit périodiques divers, mais jamais l'auteur n'y renvoie avec précision, seuls le nom du poète et le titre du poème sont indiqués. Dans un cas précis — celui du poète Muḥammad Abū al-Qāsim Ḥammār —, on nous dit être en présence de deux *diwān*-s, l'un édité, l'autre manuscrit, sans que l'on sache quelle est leur importance respective et en quoi ils se diffèrent. D'ailleurs on ne peut s'empêcher de remarquer combien les renseignements précis concernant les poètes sont rares : aucune date, aucun fait. Le lecteur qui n'est pas au courant de la vie littéraire arabe en Algérie depuis 1930 n'en saura guère plus sur ses artisans, le livre refermé. Il aura seulement compris que les poètes algériens les plus importants se divisent en deux groupes : les anciens (Muhammad al-'Id, 'Abd al-Karīm al-'Aqqūn, Aḥmad Saḥnūn, Mufdā Zakariyā — qui a composé aussi pendant la guerre d'indépendance), et les modernes (Muhammad Abū al-Qāsim Ḥammār et Ṣalīḥ Ḥarfī).

Ce manque de précision est sans doute regrettable mais il n'a rien d'étonnant. Il ne s'agit pas ici d'une initiation à la poésie algérienne. L'auteur a voulu s'en tenir strictement à son propos